

APPEL DE CANDIDATURES

CORRECTRICES OU CORRECTEURS DE L'ÉPREUVE UNIQUE DE FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT, DE LA CINQUIÈME SECONDAIRE

Taux horaire majoré, allant de 26,36 \$ à 49,51 \$, SELON L'EXPÉRIENCE (Taux au 31 mars 2020. Ils pourront être ajustés lors de la signature de la nouvelle convention collective des professionnelles et professionnels.)

OBJET

Le présent appel de candidatures vise à **constituer une réserve** de candidatures dans le but de **pourvoir à des emplois occasionnels** de correctrices et de correcteurs de l'épreuve unique de français, langue d'enseignement, de la cinquième secondaire, au ministère de l'Éducation, **pour des périodes de travail intermittentes.**

SESSIONS DE CORRECTION:

- De la mi-avril à la fin de juin
- Une semaine au mois d'août
- Une semaine au mois de décembre

N. B.: L'horaire de travail habituel, pendant les sessions de correction, est de six (6) à sept (7) heures par jour, du lundi au vendredi, pour un total de 30 à 35 heures par semaine.

LIEU DE TRAVAIL:

Québec ou Montréal, selon votre choix

ATTRIBUTIONS:

Corriger à l'ordinateur les épreuves des élèves selon les normes du Guide de correction élaboré à cet effet par le Ministère. Effectuer toute autre tâche afférente à la correction des textes.

COMPÉTENCES REQUISES:

Maîtrise de l'orthographe d'usage et des règles de grammaire, de syntaxe et de ponctuation de la langue française. Avoir des connaissances de base en informatique.

CONDITIONS D'ADMISSION:

• Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en littérature, en linguistique, en traduction (spécialité – toutes langues vers le français), en didactique du français, en rédaction française, en journalisme et communication ou dans toute autre discipline jugée pertinente, dont l'obtention requiert un minimum de 90 crédits.

Une personne est également admissible si elle est en voie de terminer la dernière année de scolarité exigée pour l'obtention du diplôme requis.

Pour être considérée, toute scolarité effectuée hors du Canada doit faire l'objet d'une évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. La personne en attente de son évaluation comparative peut être admise sous condition de fournir le résultat de cette évaluation dès qu'elle le recevra.

• Il est obligatoire de posséder la citoyenneté canadienne, le statut de résident permanent ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente pour occuper un emploi dans la fonction publique du Québec.

La personne en attente de la preuve de son statut de résident permanent ou d'un permis de travail peut être admise à la présente réserve. Toutefois, elle devra posséder le statut de résident permanent, la citoyenneté canadienne ou un permis de travail émis par l'autorité fédérale compétente au moment de sa nomination.

ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS:

Les enseignantes et les enseignants de français, actifs ou à la retraite, sont invités à poser leur candidature.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: LE 23 JANVIER 2022

Les personnes jugées admissibles seront invitées à participer à une séance d'examen destinée à mesurer leurs connaissances de la littérature et du français écrit. Les personnes admises pourront être évaluées en sous-groupes selon l'ordre d'inscription et le lieu de résidence. Ainsi, il pourrait y avoir plusieurs dates de séances d'examen. Dans les jours qui précéderont une séance, une convocation fournissant les renseignements sur le déroulement de cette séance sera transmise, **par courriel**. Seules les personnes qui réussiront l'examen pourront occuper un emploi de correctrice ou de correcteur de l'épreuve uniforme de français.

INSCRIPTION:

Utiliser le <u>formulaire d'inscription</u> et y inscrire le numéro **123G-03502111**. Ne vous inscrire qu'à une seule réserve. Cependant, si vous désirez passer l'examen dans la région qui n'est pas celle où vous vous inscrivez, veuillez l'indiquer clairement sur la page couverture de votre formulaire. Celui-ci doit être acheminé au plus tard le **9 janvier 2022**, par l'un des moyens suivants :

- Courriel à <u>DRH-correcteur-MES@mes.gouv.qc.ca</u>;
- Télécopieur au 418 780-1637;
- Courrier postal à l'adresse suivante : Ministère de l'Enseignement supérieur, Direction des ressources humaines, 1035, rue De La Chevrotière, 11^e étage, Québec (Québec) G1R 5A5.

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ÉTUDIÉS. POUR ÊTRE COMPLET, LE DOSSIER DOIT INCLURE :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli comprenant :
 - le numéro de l'appel de candidatures 123G-03502111;
 - la signature de la candidate ou du candidat aux sections 11 et 12.
- Une copie du diplôme exigé ou du relevé de notes officiel. Si le diplôme a été obtenu hors Canada, joindre une copie de l'évaluation comparative délivrée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

INFORMATION:

Pour des informations générales sur le concours, joindre :

o Par courriel : <u>DRH-correcteur-MES@mes.gouv.qc.ca</u>

Pour des informations sur l'emploi, joindre : $\qquad \qquad \circ \qquad {\rm M^{me}\ Marie-Josée\ Renaud,\ 418\ 644-0905,\ poste\ 2232}$